

Monsieur DAILLY Bernard

Par **lapoudre3**, le **16/03/2019** à **09:11**

Bonjour Maître

J'ai passé la fameuse visite médicale pour espérer avoir une main levée, le docteur m'a dit que j'étais apte à gérer ma vie moi même et le juge m'a dit presque le contraire mais sans me faire voir le certificat, ai-je le droit de demander à voir le certificat. Car j'en ai marre de me faire commander à l'age de 73 ans et l'argent qu'on me prend pourrait servir à d'autres choses. Je finis la ma première question

Très cordialement

Par **janus2fr**, le **16/03/2019** à **09:16**

Bonjour,

Vous êtes ici sur un forum juridique où des bénévoles répondent aux questions.

Votre message est incompréhensible, il semble faire suite à un dossier, mais ici, nous n'en avons aucune connaissance...

Si vous voulez de l'aide, il faudrait donner plus de détails...